



BILAN DE MANDAT

Retour sur les actions réalisées, consolidées et engagées depuis 2020



2020-2026 : « Travailler à votre service a été notre unique boussole »

Chers Prêmesquoises, chers Prêmesquois,

En mars 2026, vous serez appelés à voter pour élire une nouvelle équipe municipale. Ce scrutin est crucial pour l'avenir de nos territoires.

Depuis 2020, notre équipe dévouée et assidue a travaillé sans relâche pour servir Prêmesques. Nous sommes fiers de **vous présenter le bilan de nos initiatives et de nos actions.**

Ce mandat a été marqué par des défis considérables, notamment la pandémie de COVID-19, des tensions financières avec l'Etat et un climat politique d'une très grande instabilité. Malgré ces obstacles, notre détermination n'a jamais faibli, et nous avons réalisé ou lancé, à ce jour, **plus de 81 % de notre programme :**

De l'éclairage public aux aménagements de voirie, en passant par l'action sociale et la modernisation de

l'administration municipale, **nous avons accompli beaucoup tout en préservant notre stabilité financière et les taux communaux d'imposition.**

Nous nous sommes engagés à vous écouter, à vous servir et à toujours agir dans le sens de l'intérêt général. Nous nous efforçons depuis le début du mandat de répondre avec réactivité et efficacité à vos attentes.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux élus de la commune, aux membres du CCAS et à l'administration municipale pour leur engagement indéfectible dans la réussite du projet électoral 2020-2026.



Yvan HUTCHINSON
Maire de Prêmesques
Conseiller Métropolitain
Conseiller Régional

UNE GESTION RIGOREUSE DES FINANCES PUBLIQUES POUR OPTIMISER L'INVESTISSEMENT TOUT EN PRÉSERVANT LA FISCALITÉ

- Stabilité fiscale : aucune **augmentation des taux d'imposition locaux** depuis plus de 12 ans.
- Un **équilibre budgétaire** maintenu malgré de très fortes réductions des dotations de l'Etat lors du premier mandat et une inflation galopante lors du second mandat.
- **Plus de 2M€ investis sur le mandat dès 2020** avec plus de 400 000 € de subventions ; une priorité donnée aux investissements structurants : éclairage public, équipements scolaires et municipaux.
- **Soutien de la MEL** obtenu dans le cadre du mandat : **1 738 000 €** pour la voirie, les espaces publics, les aménagements cyclables et la transition énergétique.
- Une **gestion comptable** de la commune reconnue par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) **comme excellente, avec une note de 100/100.**
- Un **taux d'endettement** de la commune maintenu à un niveau très bas : **181 €/hab.**

TRAVAUX : DE GRANDS CHANGEMENTS POUR MIEUX PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE ET SÉCURISER LES VOIRIES

- **Rénovation** complète de l'**éclairage public**, axée sur la sobriété énergétique. Economie de plus de 40 000 €/an.
- Création d'un **aménagement cyclable** rue Charles de Gaulle.
- Rénovation des réseaux, modernisation complète des voiries des **rues Louis Pasteur et des Écoles**, avec une nouvelle organisation de la circulation, ainsi qu'une amélioration de la signalétique au sol.
- Création d'un préau et de sanitaires supplémentaires à l'école et aménagement final du parc paysager au centre-bourg.
- Réfection du parvis de la salle Saint-Laurent. 
- Rénovation du clocher de l'église.
- Fermeture temporaire de la base de loisirs pour raisons de sécurité, à la suite des importantes tempêtes survenues en 2022. **Début des travaux**, automne 2026, dans le cadre du projet métropolitain d'envergure « Portes des Belles Terres ». 

URBANISME : DES CONSTRUCTIONS LIMITÉES POUR PRÉSERVER L'ESPRIT DE VILLAGE

- **Révision** et adoption des versions 2 et 3 des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- **2 projets immobiliers** livrés pendant le mandat : un petit collectif de **14 logements** au Domaine de la Ferme et un lotissement de **10 maisons**, rue Gabriel Péri. 
- 2 autres projets de construction, comprenant respectivement **45 et 17 logements**, sont en cours de préparation : rue Charles de Gaulle et rue de l'Égalité.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN CADRE DE VIE RURAL PRÉSERVÉ, SOUS LE SIGNE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Plus de **300 arbres plantés**.
- Distribution de composteurs individuels aux habitants, en partenariat avec la MEL.
- Mise en service d'un composteur collectif, rue de l'Égalité. 
- Obtention de la **première fleur** au concours régional des Villes et Villages Fleuris (VF). 
- Sensibilisation de la population à la **gestion responsable de l'eau** (économies d'eau potable).
- Prime municipale pour encourager les habitants à installer des **récupérateurs d'eau de pluie**, dans une logique de gestion durable de la ressource.
- Aménagement de **nouveaux espaces végétalisés** pour embellir le centre-bourg. 
- **Modernisation des chaudières** collectives de l'école et de la salle des sports afin d'améliorer les performances énergétiques et réduire la consommation.
- Animations pédagogiques sur le thème de la biodiversité visant à sensibiliser petits et grands à la protection de la faune et de la flore locales.
- Promotion de la mobilité douce à travers la création d'aménagements cyclables sécurisés et mise en place d'une prime municipale pour soutenir l'équipement en matériel de sécurité des cyclistes, afin de favoriser les déplacements à vélo au quotidien. 

JEUNESSE, ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE : UNE ÉCOLE MIEUX ÉQUIPÉE, UN GROUPE D'ANIMATION RENFORCÉ POUR UNE JEUNESSE DYNAMISÉE

- Équipements modernisés : installation de **Tableaux Blancs Interactifs (TBI)** et renouvellement du parc informatique à l'école pour dynamiser les cours. Achats réguliers de matériel et d'outils pédagogiques pour soutenir l'enseignement.
- Installation de rideaux et de films anti-chaleur pour améliorer le confort en classe.
- Création du **mercredi récréatif** (avec plus de 40 enfants inscrits) et poursuite du centre aéré (accueillant plus d'une centaine d'enfants).
- **Changement des horaires** d'école pour répondre aux attentes des familles.
- **Réduction des tarifs** de la cantine pour 100% des familles grâce à l'instauration du dispositif « **Cantine à 1 €** ».
- Mise en place de 3 services pour une pause méridienne plus fluide et apaisée.
- Contribution financière de la municipalité pour les classes de neige et de mer, ainsi que pour les stages de vacances et les centres aérés d'août et de décembre.
- Pérennisation des cartes cadeaux pour les jeunes de 13 à 18 ans.
- Renouvellement constant des jeux et des activités proposés en garderie.
- **Renforcement de l'équipe d'animation** par la création d'un poste supplémentaire.
- **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** dynamique, composé de 10 jeunes, engagés dans divers projets citoyens : banque alimentaire, Vide ta chambre, Prêmesques propre, Carnet du bien-vivre ensemble, ateliers, et bien d'autres initiatives.
- Distribution de calculatrices aux élèves entrant au collège.
- Mise à l'honneur des jeunes diplômés de l'année lors de la célébration du 14 juillet.
- « Les Petits Lutins » : **structure d'accueil** bi-hebdomadaire, ouverte à toutes les **assistantes maternelles** et aux enfants qu'elles gardent.



SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE : UN RENFORCEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS ET DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

- Près de 4 500 € d'aides ont été attribués via le CCAS, grâce à la mise en place d'un nouveau barème et à la création d'une commission dédiée, permettant une gestion plus réactive et adaptée des demandes.
- **Lutte contre l'isolement** des aînés : appels téléphoniques réguliers, visites de convivialité.
- **Renforcement du lien social** : chaque année, une soixantaine d'aînés prennent part aux animations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue, ainsi qu'à diverses sorties et activités conviviales.
Rencontres intergénérationnelles réunissant enfants et seniors autour d'un repas convivial, prolongé par un après-midi d'animations.
- Création d'une **permanence d'assistance administrative** avec l'aide du Département.
- Prévention sanitaire : initiation **aux gestes qui sauvent** (avec plus de 70 participants) et organisation annuelle du Parcours du Cœur.
- Emploi : un **service civique** de 6 mois dédié aux personnes âgées, avec la création d'un guide pratique répertoriant les organismes et numéros essentiels à connaître.
- Un **forum pour l'emploi** mettant en relation les chercheurs d'emploi et les entreprises locales.
- La permanence « Infos Job » pour accompagner les chercheurs d'emploi, en partenariat avec Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- Une **chaîne de solidarité** mise en place avec les élus, le CCAS, la population et le CMJ pour collecter des denrées alimentaires (entre 500 et 1000 kg chaque année) et distribuer 200 colis de Noël aux aînés.
- Des bénévoles et des associations mobilisés pendant la crise sanitaire pour confectionner et distribuer des masques ; des habitants engagés en soutien à l'Ukraine, avec l'envoi de cinq palettes de denrées et de vêtements ; d'autres encore accompagnant régulièrement des personnes en difficulté pour lutter contre l'isolement numérique.



CULTURE, ÉVÉNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE : UNE COMMUNE DYNAMIQUE OÙ ON AIME SE RASSEMBLER

- Dispositif « **Belles Sorties** » en partenariat avec la MEL : accueil de l'Orchestre National de Lille (ONL), de l'Opéra de Lille, du Théâtre du Nord et du Prato pour des événements culturels de qualité.
- Animations en lien avec **Lille 3000**.
- Soutien actif, logistique et/ou financier aux associations locales et aux événements qu'elles organisent.
- Fête de la musique, spectacles, concerts, cinéma en plein air, etc.
- **Atelier de pratique vocale** « Finoreille » pour les enfants, animé sous l'égide de l'Opéra de Lille, présent depuis 10 ans.
- **Forum des associations** : près de 25 associations participantes, avec l'ouverture à de nouvelles activités en collaboration avec nos voisins de Capinghem et Pérenchies.



- « **24h des associations** » : près de 10 000 € collectés et reversés à des associations caritatives et humanitaires.



UNE COMMUNE MODERNE ET CONNECTÉE

- **95 %** des foyers désormais raccordés à la **fibres optique**.
- Installation de deux nouvelles **antennes relais** de téléphonie mobile 4G/5G.
- **Deux applications** disponibles pour les habitants : **PanneauPocket** pour l'information locale et **BetterStreet** pour le signalement des incidents ou anomalies.



UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE ET OPTIMISÉE

- Un **système de vidéoprotection** performant, destiné à soutenir la Police nationale dans ses enquêtes et à faciliter l'élucidation des faits.
- Lancement de la **vidéoverbalisation** et du **Procès-Verbal Electronique (PVE)** pour mieux lutter contre les incivilités.
- Renforcement de l'arrêté anti-nuisance et mise en place d'un arrêté pour la verbalisation des dépôts sauvages.
- Une **application stricte de la loi** et du droit, avec demande d'expulsion immédiate en cas d'occupation illégale des terrains publics.
- Mise en place d'un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) pilote dans un quartier de la commune, visant à prioriser les actions de la Police nationale.

SOUTIEN DES PROJETS ÉCONOMIQUES QUI GÈNÈRENT DE NOUVEAUX SERVICES ET CRÉENT DES EMPLOIS

- **Support et assistance** administrative et réglementaire aux acteurs locaux : dérogations PMR, déclarations préalables, permis de construire, règlement local de publicité, expertise en assainissement et réseaux, etc.
 - **Horse Land** : adaptation du Plan Local d'Urbanisme de la zone et reclassification des bâtiments pour favoriser l'arrivée d'investisseurs avec un projet réfléchi et équilibré.
 - **Promesse de Fleurs** : soutien à l'implantation de ce leader français sur notre commune, favorisant ainsi le développement économique local.
- Engagement total de la Municipalité en collaboration avec l'État, la SNCF et la MEL pour la création d'une nouvelle voirie, visant à faciliter le fonctionnement de l'entreprise tout en préservant la tranquillité des riverains.

LA VIE MUNICIPALE C'EST AUSSI, AU COURS DE CE MANDAT :

- ↳ **1** Conseil Municipal des Jeunes engagé dans la vie communale
- ↳ **27** conseils municipaux
- ↳ **des dizaines** de commissions thématiques
- ↳ **+ de 240** permanences du Maire et des Adjointes
- ↳ **+ de 250** bureaux municipaux hebdomadaires



Mairie de Prémèsques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 PREMESQUES

Tél. : 03 20 08 82 10 - mairie@premesques.fr

www.ville-premesques.fr  Ville de Prémèsques

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON

Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 930 ex.

Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement

